



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 18-S048
Grand Pic de la Lauzière
Du 3 au 4 février 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON
Nombre maximal de participants : 4

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Pascal Labrosse
06 67 58 90 33
Mail : kifaikoi

Isabelle Allart
06 60 07 41 29
Mail : kifaikoi

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	De Celliers 1304 m ↗ Pointe de la Balme 2683 m ou col François 2495 m	1310	1310
2 ^e jour :	De Celliers 1304 m ↗ Grand Pic de la Lauzière 2829 m	1510	1510

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 1 :2500. TOP25 3433ET
Topo : Ski de Randonnée SAVOIE – ed OLIZANE.
<http://www.skitour.fr/topos/pointe-de-la-balme,877.html>
<http://www.skitour.fr/topos/grand-pic-de-la-lauziere,47.html>

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		AR
Dénivelé journalier maximal prévu		1500m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.3 Conditions d'hébergement gîte et refuge Hôtel Le Grand Pic

1.4 Participation aux frais cf. Neiges 2018

1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place Taxi + Hotel en 1/2 pension + 1 petit déj. + repas dimanche soir. 110 €

1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Oui**

2. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 2 février ; rendez-vous à 21h35 pour un départ à 22 h. Retour à Paris Porte d'Orléans le 5 février vers 5h30

3. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : crampons, piolet

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF,

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.